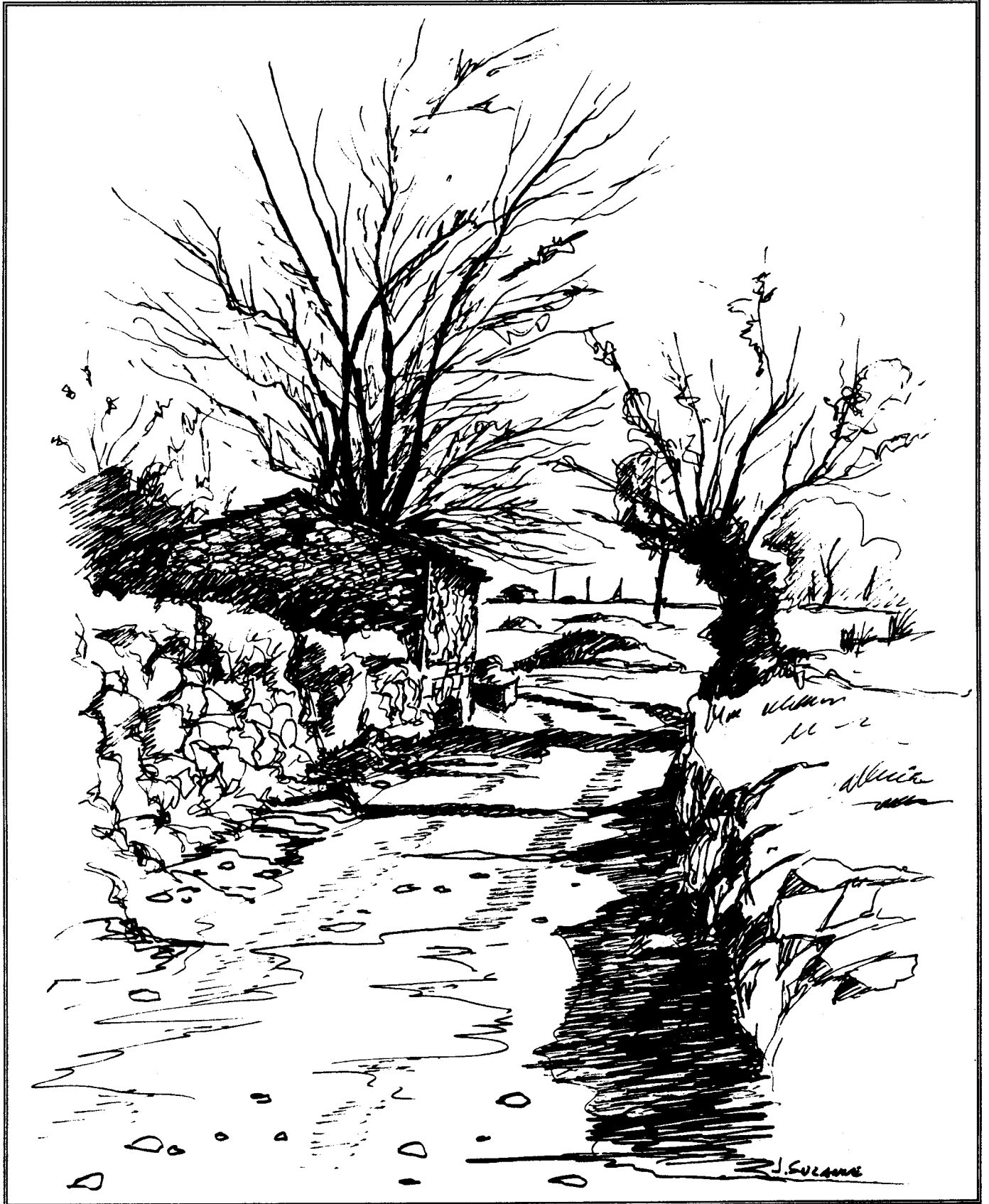


# Lo Publiaire

---

## Sant Sauzelenc



Après un printemps maussade et un été qui n'a pas connu l'afflux touristique habituel, nous voici à nouveau au seuil de la saison qu'on appelle (à tort ou à raison ?) "mauvaise". La rentrée des classes s'est faite apparemment sans histoire. Le vote sur les accords de Maastricht s'est déroulé à St-Bauzille à l'image de la France entière par la perte des repères classiques DROITE-GAUCHE pour orienter l'électeur, et par le dégagement d'une majorité de justesse en faveur du oui. Puis, le lendemain, ce fut le début du déluge (voir l'article de Patrick DOL). La vendange, prévue pour ce jour, s'est faite par à coups dans des conditions pénibles pour les vendangeurs. C'est dans ce contexte qu'a eu lieu la première réunion du bureau du Publiaire pour préparer le numéro de l'automne. Comme d'habitude, du fait du nombre trop limité d'écrivains, nous étions un peu "secs". Comme d'habitude aussi, en fin de compte, le résultat de la collecte des articles surprend par son abondance, mais aussi par la nature imprévue des sujets traités. Cette fois, la palme de l'article le plus long revient à Francis CAMBON, notre Maire (qui ne fait pas partie de l'équipe du Publiaire, précisons-le !)

Une fois n'est pas coutume. Il nous parle avec abondance des affaires de la commune, c'est-à-dire de nos affaires à tous, de ce qui a été fait depuis 3 ans, de ce qui est un projet pour les 3

ans à venir jusqu'aux prochaines élections municipales. Tout ça, bien entendu, sous sa seule responsabilité. Que nos lecteurs aient ou non voté pour lui, c'est toujours intéressant de savoir ce que nos élus font de notre argent. Et ceux qui, éventuellement, ne seraient pas d'accord avec lui, qu'ils le disent, qu'ils nous l'écrivent tout aussi librement et par les mêmes moyens que lui. Le Publiaire continuera d'essayer d'être l'expression de tous, simples citoyens ou citoyennes investis d'une mission d'une responsabilité ou d'une fonction quelconque, de tous bords, de toutes opinions politiques, philosophiques, au autres.

Il y a aussi, dans ce numéro, d'autres articles qui vous intéresseront parce qu'ils parlent de la vie de notre village passée et présente et qui alimenteront sans doute les conversations entre St-Bauzillois sur la place du Christ, dans les groupes d'attente des clients chez les commerçants, à la terrasse des cafés ou dans les réunions conviviales qu'on aime bien à St-Bauzille. Mais parmi vous, beaucoup d'autres choses intéressantes pourraient être dites, racontées, écrites dans le Publiaire... Pourquoi pas par toi, cher lecteur qui vient de lire ces lignes ?

*Jean SUZANNE*

**LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC**

(Association loi de 1901)  
Rue de la ROUBIADE  
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Gérants co-responsables  
Jean SUZANNE - Patrick DOL

Prochaine parution N° 28  
Janvier ou Février 1993

\*\*\*\*\*

( pour aider l'association ),  
Adressez vos dons à :

" LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC "  
CCP N° 25278 X MONTPELLIER

**SOMMAIRE**

Editorial .....	2
Halte à l'invasion des Prospectus.....	3
Pour mieux se porter.....	3
Premier prix de l'Arbre.....	4
Le déchaînement de l'Alzon .....	4
Poème .....	5
Félicitations.....	5
Histoire de BACS .....	6
Chercheur d'eau ... Un métier ou un Don.....	7
Vétérinaire.....	8
Le Diabète .....	9
Pour une meilleure information.....	9
Tribune libre.....	10
Le Conseil Municipal du 7 Août 1992.....	11
Notre Maire nous écrit.....	12 à 15
Etat civil .....	15
Permanence Médicale .....	16
Informations .....	16

## Halte à l'invasion des Prospectus

Les Français ont reçu, en 1989, 2,6 milliards de courriers publicitaires dans leur boîte aux lettres. Chaque courrier contient au minimum une lettre personnalisée, un dépliant publicitaire et une enveloppe pour la réponse.

\* 200 000 tonnes de papier atterrissent ainsi dans les boîtes aux lettres et bien souvent rejoignent directement la poubelle ! Ceci, sans compter les journaux gratuits et prospectus divers acheminés par d'autres moyens que la poste.

\* 2,6 milliards de courriers publicitaires, cela revient à DETRUIRE 2000 HECTARES de FORETS, chaque année. Pour 1 tonne de papier, il faut 2,2 tonnes de bois et 150 000 litres d'eau.

### Que faire pour éviter ce gaspillage ?

- Renvoyer systématiquement le contenu des lettres commerciales dans l'enveloppe **T** ou marquée "ne pas affranchir" ; cela indique que votre destinataire paye l'envoi.

Plus l'envoi est lourd, plus le destinataire payera cher.

- Les entreprises de vente par correspondance (Quelle, La Redoute, 3 Suisses...) ne mettent jamais d'enveloppe **T** dans leurs envois. Dans ce cas-là la méthode consiste à ne pas ouvrir l'enveloppe et y inscrire : "retour à l'expéditeur", avec l'adresse du destinataire et poster normalement ce courrier.

- Autres actions plus radicales :

1) Demander à votre agent France Télécom de vous inscrire sur la liste orange. C'est gratuit et les Télécom ne pourront plus vendre votre nom aux entreprises dévoreuses de papier !

2) Ecrire au Syndicat des entreprises de vente à distance, 60, rue de la Boétie - 75088 PARIS et demander à être rayé des fichiers, en bénéficiant du service «stop publicité» qui prévient les 180 entreprises adhérentes. Pour que votre demande aboutisse, indiquez dans votre lettre vos noms, prénoms, adresse complète et numéro de téléphone.

Chacun peut à son niveau agir et ainsi contribuer à diminuer, si ce n'est stopper, ce déferlement quotidien de courrier publicitaire. Cela aurait pour effet de supprimer un désagrément pour le particulier qu'on essaie de piéger en lui faisant miroiter des gains fabuleux pour des concours auxquels il n'a jamais participé ; cela soulagerait nos facteurs de kilos inutiles et enfin ce serait un

petit pas de franchi vers la sauvegarde de la nature, l'amorce d'un comportement qui prend en compte les dangers qui pèsent sur notre environnement.

*Patrick DOL*

*(Oct. 92)*

## Pour mieux vous porter... Venez aux "Amis des Beaux-Arts".

Avec la rentrée des classes, les associations reprennent leurs activités. C'est le cas, entre autres, pour "les Amis des Beaux-Arts". Rappelons que cette association organise diverses activités, notamment un cours de dessin et peinture, le mardi matin de 8 h 1/2 à 10 h 1/2 avec Dominique FITTIPALDI, ancien élève des Beaux-Arts, et le vendredi de 17 h à 19 h avec Jean SUZANNE, dans une classe désaffectée de l'école de Mr CARAYON (entrée par le grand portail, la salle est tout au fond de la cour). Pendant ces séances, on essaie de pratiquer toutes les disciplines des arts graphiques, du fusain, à la peinture à l'huile, en passant par le crayon, la plume, l'aquarelle, le pastel, le paysage, le corps humain, la nature morte, etc... Sont également en projet pour cette année des sorties, visites de musées d'art, une ou plusieurs expositions, et diverses manifestations de caractère artistique (décoration de certains édifices publics, peintres dans la rue, etc...).

La participation financière des "élèves" est de 10 F par séance.

Notons que Dominique FITTIPALDI assure avec succès l'activité "dessin" des enfants de St-Bauzille, dans le cadre des C.A.T.E. et que plusieurs expositions des membres de l'association ont eu lieu dans la région, où le public a pu constater l'émergence de réels talents.

Et, ce qui est le plus important, c'est que tous ceux et celles qui participent à cette activité en tirent un très grand plaisir pour eux-mêmes et leur vie personnelle en est considérablement améliorée.

Alors, quelque soit votre niveau ou votre âge si, vous aussi, vous pouvez y trouver un "plus", venez vite nous rejoindre.

*Jean SUZANNE*

## Premier prix de l'arbre

Le cade vainqueur (paru dans MIDI-LIBRE)

Ce samedi 3 octobre, au domaine du Conseil général à Prades-le-Lez "Domaine de Restinclières", le premier prix du concours départemental de l'arbre a été reçu par Saint-Bauzille grâce à un cade géant ; avec ses trois énormes pieds qui lancent à plus de dix mètres de haut un abondant feuillage épineux, ce genévrier oxycèdre se fait confondre par sa taille avec un épicéa couleur pastel ; il se dresse sur le chemin de la Plage.

A l'occasion du concours de l'arbre, ce cade a été remarqué par quatre familles de Saint-Bauzille qui, après l'avoir photographié, mesuré, situé, ont envoyé la fiche concours au Conseil général. Nos concitoyens écologistes sont Carole THEROND, Marie-Jo ROUVIERE, Nicolas MOREAU et Jacques BORIE, adjoint au maire, qui, avec le vice-président du Conseil général, a eu l'idée de l'organisation du concours.

Citons également notre ancien et dévoué président de la Saint-Hubert, François CARIBENT, primé pour avoir signalé un magnifique "agas", érable de Montpellier, situé entre le Mas des Claparèdes et de Montguilhem. Le tirage au sort a désigné M. Nicolas MOREAU comme l'heureux récipiendaire du voyage attribué au 1er prix : découverte des jardins secrets de la côte d'Azur.

Nous comptons sur lui pour être un ambassadeur touristique zélé de la promotion de Saint-Bauzille. Toutefois, le véritable vainqueur, c'est l'arbre et le respect que nous devons à ce symbole de la nature. Avec le président SAUMADE, nous dirons : "qui plante un arbre dit qu'il veut vivre, qu'il vivra en lui au-delà de sa mort car l'arbre est l'un des endroits magiques qui joignent la nature et l'homme". Le canton de Ganges a d'autres arbres remarquables à signaler pour le concours 1993 : inscrivons-nous en mairie ou à la poste.

## Le déchaînement de l'Alzon

La journée du lundi 21 septembre 92 restera dans les annales de St-Bauzille. Du matin jusqu'au soir, des pluies diluviennes accompagnées d'éclairs et de tonnerre se sont abattues sur la région

provoquant, entre autres, une très longue coupure d'électricité.

Ce phénomène orageux exceptionnel déclencha une incroyable montée des eaux des petits ruisseaux bien tranquilles et même de vallons que certains n'avaient jamais vu couler.

L'Alzon, grossi par une multitude d'affluents spontanés, menaçait par endroits de déborder sur la route de Montoulieu. Enorme au niveau du Pont de Sérody, le spectacle était hallucinant. L'Alzon, dépassant de plusieurs mètres son niveau le plus haut, s'était transformé en un véritable fleuve, effleurant sur sa rive gauche le chemin des Baoutes et venant lécher sur sa rive droite le pied des maisons de la Sauzède.

Cette crue subite et très localisée nécessitait l'intervention de nombreuses équipes de secours. Pompiers, employés municipaux et volontaires étaient mobilisés au camping. Celui-ci, envahi par un flot de plus de 50 cm de hauteur, était encore occupé, en cette arrière saison, par une dizaine de caravanes et tentes. Beaucoup n'eurent pas le temps de partir avant l'envahissement du terrain par l'Alzon.

Les sauveteurs, travaillant tard dans la nuit, réussirent à dégager tous les campeurs. Les moins sinistrés purent installer leurs caravanes sur le parking de la cave coopérative, les autres furent hébergés au CAMPOTEL où la Mairie avait réquisitionné tous les studios disponibles.

Pendant le temps où les uns s'activaient dans le camping d'autres déployaient leurs efforts pour mettre à l'abri les canoës du Pont Suspendu que l'Hérault menaçait d'emporter ou libéraient, à l'aide d'embarcations, des chiens qui risquaient de se noyer dans un maset cerné par les eaux sur la rive gauche de l'Alzon.

La crue n'avait duré que quelques heures, mais elle fut d'une rare violence. Même à la Grotte une cascade, sautant du haut du Thaurac qui ne s'était pas manifestée depuis 1958, s'était mise à jaillir.

Cette journée mémorable fut accompagnée du lot habituel de dégâts après orage : routes coupées, murs effondrés, maisons inondées, récoltes abîmées, électricité et télévisions en panne. Mais c'est là bien peu de choses quand on pense au Vaucluse ou à l'Aude, victimes tragiques de la furie des eaux.

A ce propos, les images terrifiantes, vues à la télévision, de cette "vague" emportant voitures et caravanes, me remettent en mémoire un texte de Patrice DE LA TOUR DU PIN. Etrange poème, troublant, saisissant de vérité, prémonitoire...

*Patrick DOL Oct. 92*

## Patrice DE LA TOUR DU PIN

### Les Laveuses

Il aurait fallu voir les arbres de plus haut,  
A leurs crêtes, le vent qui joue parmi les  
branches,  
Ce vent du Sud qui d'ordinaire est gonflé d'eau  
Et qui rejoint, si lentement, l'autre lisière ;  
Tu l'entendras monter, Annie, si tu te penches,  
Car j'ai le nez d'un chien de chasse, pour prévoir  
Les tempêtes qui font déborder ma rivière :  
Nous n'avons plus le temps de battre avant ce soir  
Les nippes d'un village qui va disparaître...

Nous n'avons plus le temps de nous enfuir :  
peut-être  
As-tu déjà compris cette folle aventure,  
Cette descente vers les pays de la mer,  
A ce ruissellement où l'on voit des figures  
Adorables des voix d'enfants à la dérive  
Et l'appel des hameaux que les eaux ont  
couverts !

Mais ce n'est pas le vent qui roule de la sorte,  
Nous l'aurions reconnu d'une peur instinctive :  
Les barrages ont dû se rompre, les eaux mortes  
Vont s'engouffrer à perdre haleine devant nous :  
Annie, ne pense pas du mal de ma rivière,  
C'est toute la vallée en hiver, les remous  
Qui tressaillent dans un frisson perpétuel :  
Annie, c'est beaucoup plus qu'un lavoir solitaire  
Si doucement porté qu'on le croit immobile,  
Mais devant nous des formes mouvantes défilent,  
Et le vent qui déploie tes cheveux sur le ciel !

Tu perçois maintenant le bruit des eaux qui  
montent,  
Nous sommes entraînées au milieu des courants :  
Tu vas revivre la légende qu'on raconte  
Le soir, dans les hameaux que la tempête isole :  
Une maison de bois dérivant vers la mer,  
Qui passe avec des chants et des rires de folles,  
Et jamais retrouvée dans le vallon désert...

Te souviens-tu, Annie, d'une telle tempête ?  
Elle est gonflée de tant de rumeurs de là-bas,  
Celles des villages que l'eau gagne, des bêtes  
Bousculées d'une peur que tu ne comprends pas :  
Elles se sont enfuies sur les hautes jachères  
avec les hommes, tout un monde immobile et  
traqué  
qui regarde d'en haut déborder ma rivière

où deux êtres s'en vont sans vouloir débarquer !

Et nous sommes les seules des âmes vivantes  
que les eaux mêleront aux choses irréelles  
dans l'émerveillement de retrouver en elles  
des régions aimées que leur passage enchante,  
les herbes des prairies qu'on connaît une à une,  
Et les hameaux, tous feux éteints, au clair de lune  
Où va rôder la grand peur, en pleine nuit !

Et nous serons si loin parmi d'autres villages,  
nous passerons avant la vague qui détruit,  
pour voir les champs perdus dans une nuit  
d'hiver,  
et les aubes givrées au fond des paysages,

Et dans l'aurore les premiers oiseaux de mer...

La quête de joie,

(Librairie Gallimard, Editions de la Nouvelle Revue  
Française).

---

Nous sommes heureux de féliciter Madame  
Claire ARZALIES et sa famille pour le  
succès de son petit-fils Christophe DUMAS  
reçu ingénieur SUPELEC (2ème de sa  
promotion, à 24 ans) et qui continue ses  
études au centre d'astrophysique de Meudon.  
Son grand-père Etienne, qui le prenait à la  
pêche aux bords de l'Hérault ne se doutait  
sûrement pas de sa passion pour les astres.  
Il en serait très fier.

Notons encore les succès au  
baccalauréat 1992 :  
de Mathieu BOURGET, d'Agonès, avec  
mention bien,  
de Gauthier BOIS (avec mention)  
de Corinne BANCILHON  
de David CAMMAL  
de Hélène LAURENT  
et Hélène ROUGET, de St-Bauzille.

L'équipe du Publiaire félicite ces jeunes et  
les encourage pour ce qu'ils vont  
entreprendre.

---

Je commencerai l'histoire vers 1835, époque à laquelle l'Hérault se traversait "à gué" ou "en bac".

Ainsi, avant le Pont Suspendu, pour aller d'une rive à l'autre de la rivière du village de St-Bauzille à Agonès, Valrac, Brissac... et vice et versa, il y avait le passage "à gué", bien sûr lorsque le niveau de l'Hérault (bien souvent capricieux) le permettait. Mais il y avait aussi 1... pardon 2 bacs.

L'un fut tenu d'avant 1835 à 1848 par L. CAUSSE. Il partait de "vis à vis les étuves du four du village", pour aboutir "au rivage de la dame FESQUET du Hameau de Valrac". Depuis 1845, CAUSSE était en mauvaise santé et faisait peu d'affaires. La dernière concession que lui avait accordé la municipalité devait s'achever le 15 avril 1860. Seulement, ne pouvant plus payer le droit de concession et son bac ne fonctionnant plus du tout depuis octobre 1848, sa concession fut résiliée par anticipation le 1er janvier 1849.

L'autre bac se situait à l'emplacement du Pont Suspendu, le meilleur endroit de passage. Depuis au moins 1835, François VERDIER dit GAREL exploite ce bac qui a une longueur de 8,25 m et 4,50 m de largeur, manoeuvré au moyen d'un "traille" passant sur une corde. Ce bac fonctionne à la satisfaction de tous et la concession était régulièrement renouvelée :

Concession 1/1/1848 au 31/12/1852 tout va bien.

Concession 1/1/1853 au 31/12/1858 : François VERDIER hésite longuement mais finalement prend la concession pour 18 Frs par an. Il n'y a d'ailleurs pas de concurrent pour ce poste. Il est vrai, comme exposé ci-après, que suite à une décision du conseil municipal le 13 août 1852, présidé par le Maire Théophile BOURGADE (alors âgé de 32 ans) une étude a commencé en vue de l'implantation d'un Pont Suspendu :

"Demande de faire relier la route de moyenne communication n° 8 de BRISSAC à St-HIPPOLYTE (Gard) en jetant un pont sur la rivière Hérault, ce pont pourrait être à péage, attendu qu'il existe actuellement sur la rivière un bac et que les habitants de cette commune sont ni plus ni moins obligés de payer leur passage qui est intercepté pour deux à trois jours à la moindre crue d'eau". Des enquêtes sur le nombre de passages commencent en 1856.

Concession 1/1/1859 au 31/12/1864. Personne ne fait d'offre lors de d'adjudication. Le Maire

rend compte au Préfet, lequel insiste pour que l'on trouve (avant le 10 juillet 1859) un concessionnaire, même un étranger au village, faute de quoi il ordonnerait la suppression du bac. Le Maire explique au Préfet que vraiment, seul VERDIER dit GAREL, pourrait poursuivre : "depuis tant d'années, il est très connu et estimé de la population ; le métier est extrêmement dangereux compte tenu des irrégularités du cours de l'Hérault, ..." etc.... Le Maire, c'est alors Napoléon VIDAL, finira par convaincre VERDIER, qui signera le 22 mai 1859, la nouvelle (et dernière) concession (bien que n'ayant pas, entre temps suspendu son activité).

Ce bac a une charge maximum de "60 individus y compris les mariniers, ou 20 chevaux, mulets ou 12 boeufs, vaches ou 150 moutons"... "le passage sera desservi par un grand bac ayant les dimensions du bac qui fonctionne actuellement et par un marinier pendant les eaux ordinaires et par deux pendant les grandes eaux".

En 1859 et en 1860 des enquêtes sur la fréquentation du bac ont lieu pour étudier la rentabilité du futur Pont Suspendu.

Le pont sera ouvert à la circulation en janvier 1865 et François VERDIER dit GAREL va encore se battre pour obtenir une indemnisation : son bac est devenu inutile, il est âgé et ne sait faire autre chose que "barquier", enfin il a bien servi les Saint-Bauzillois.

Suite à un rapport favorable de l'Agent voyer de février 1865, il lui sera accordé une indemnité de 150 Frs par le département (prise sur les ressources ordinaires de la voie d'intérêt commun n° 8).

Ainsi se termine l'histoire des bacs, ou pas tout à fait, car un autre (provisoire celui-là) a été installé le 26 décembre 1907 et a été démonté le 26 juin 1908 mais cette histoire, je vous la réserve avec celle du Pont Suspendu.

Cette histoire (vraie) est le résultat de recherches effectuées par mon frère et moi-même. Si vous possédez des photos, cartes postales, documents ou anecdotes sur le village, n'hésitez pas à me les faire parvenir. Les documents auxquels vous tenez vous seront rendus après copie et j'espère que bientôt l'histoire passionnante de Saint-Bauzille-de-Putois pourra voir le jour.

*Pierre AUBIN.*

## Chercheur d'eau... un métier ou un don ?

Lors d'une précédente émission de télévision sur l'Afrique (la marche du siècle de Jean-Marie CAVADA) les invités ont parlé de la sécheresse et un représentant du Niger a dit "ce qui fait la vie d'un peuple c'est l'eau". Quelle chance avon-nous en France d'avoir des réserves d'eau ! Et en particulier à St-Bauzille-de-Putois, pays des puits, arrosé par un fleuve côtier et au sous-sol riche en sources.

Je me suis donc intéressée au métier de chercheur d'eau.

Lorsque j'étais adolescente, je lisais avec plaisir les romans de Georges SAND. Elle avait vécu dans le Berry, région célèbre par ses histoires de sorciers et de sourciers. Ça se retrouvait dans ses livres. Il y avait toujours des baguettes divinatoires, magiques et des faits mystérieux.

On ne peut pas parler du métier de sourcier pour deux raisons : ce n'est pas lucratif et il faut avoir "le don" pour l'exercer. Le "pouvoir du sourcier"

s'apparente sur un plan bienfaisant "au pouvoir du sorcier". Bien sûr, la baguette ou tout autre instrument, est sûrement passive ; elle ne bouge que grâce à l'hyper-réceptivité du sourcier qui perçoit les vibrations et les forces extérieures au corps humain.

Le recherche de l'eau par la baguette ne remonte pas à la préhistoire. Sous François 1er (XVI<sup>è</sup> siècle) la baronne de Beausoleil explique avec des formules de magie, comment elle trouve des sources à l'aide d'une baguette. Plus de deux siècles plus tard, le pendule est utilisé pour trouver l'eau et calculer la profondeur du puits à creuser. Au XX<sup>è</sup> siècle, on invente le mot : radiesthésie qui signifie : perception des radiations. La baguette (recherche de l'eau et des métaux) et le pendule (recherche de maladies, etc...) jouent le rôle d'amplificateurs des vibrations, des radiations, émises par les êtres ou les choses. Vaste programme qui nous éloigne un peu du sourcier.

Le pouvoir du sourcier lui permet de localiser la nappe d'eau souterraine mais il lui est plus difficile d'en calculer l'importance et la profondeur.

Dans notre village j'ai rencontré quatre sourciers, il y en a sûrement davantage. Ce qui est intéressant, c'est que la méthode change ainsi que l'instrument électrophysiologique utilisé.



Monsieur Charles TRICOU se sert d'une lame de scie et d'une montre en argent. Plus jeune il travaillait souvent à un étau placé sur une source, les tiges de métal se tordaient. Ce phénomène lui a fait découvrir ce don. Il prend une lame de scie à métaux, il tient les deux extrémités dans ses mains, paumes vers le haut, pouces en dehors, sans serrer. Il se concentre, marche d'un pas régulier sans se presser et au passage de la source la lame s'incurve il ne peut l'en empêcher, ce point passé, elle reprend sa forme initiale. Il arrive que la lame casse. Mr TRICOU a reçu un jour un éclat de métal dans le front, il a toujours avec lui des lames de rechange. C'est une recherche fatigante, après deux ou trois dans la journée, il est épuisé. Ses nerfs ont été sollicités et ça l'empêche de dormir.

Il opère surtout l'été et par terrain sec. La montre en argent (qui ne marche pas)

et la chaîne font le pendule. Il vérifie ainsi l'endroit de la source et en détermine la profondeur. Lorsque le pendule tourne, il faut lui placer des petits cailloux dans la main libre jusqu'à ce qu'il s'arrête d'osciller (chaque caillou correspond à un mètre de profondeur). Mr TRICOU ajoute : "c'est approximatif". Il trouve l'eau à travers des couches diverses de terrain. Mais dit-il "pour le puisatier, les galets, c'est difficile, le sable acceptable, il vaut mieux l'argile ou la roche".

Avant 1930, il était souvent sollicité. Les années calmes correspondent aux travaux d'adduction d'eau dans les villages. Actuellement, les gens font de nouveau appel aux chercheurs d'eau (eau plus chère - besoins de plus en plus importants).

Monsieur Robert BONNET cherche l'eau avec deux tiges en laiton de fer à souder, recourbées en L. Il les tient parallèles et horizontales. Il marche lentement, sans faire de secousses et lorsque l'eau est trouvée, elles se croisent. Même phénomène lorsqu'il passe de droite à gauche et vice-versa à l'endroit indiqué. Il arrive à suivre le réseau souterrain de l'eau en détectant plusieurs points du trajet ; et même sans y voir. Il lui faut beaucoup de concentration. L'or et certains métaux font aussi bouger ses baguettes.

Monsieur Pierre VALDEYRON se sert de deux tiges de cuivre, recourbées en L. Il les maintient doucement entre le pouce et l'index, il marche lentement, les bras à l'horizontale et elles se croisent au moindre flux d'énergie. Il a la particularité de détecter des cavités, des tranchées (détection du vide, du manque de matière), des câbles électriques enfouis (dans son travail de terrassier ça lui a rendu service) et bien sûr des sources mais aussi de l'eau dans un puits, un réservoir.

Il a fait devant moi des expériences les yeux fermés. A la fin il avait la chair de poule.

J'ai rencontré ensuite Monsieur Georges FABRE. Il ne détecte que l'eau qui filtre, pas l'eau dormante. Il fabrique sa baguette taillée en Y en bois de micocoulier. J'ai pensé alors à Manon des Sources de Marcel Pagnol, la baguette était en coudrier (genre de noisetier). Monsieur FABRE peut utiliser du figuier, mais le bois n'est pas souple, il casse à l'usage. Il lui est même arrivé de faire casser la baguette de micocoulier. J'ai vu la baguette tenue à deux mains, paumes vers le haut, pouces vers l'extérieur s'abaisser vers le bas à l'endroit de la source. Monsieur FABRE n'arrivait plus à la retenir et il avait ensuite les mains rouges tellement la pression était forte.

Ces Messieurs m'ont raconté d'autres anecdotes intéressantes, des expériences réussies, je ne peux tout écrire mais je les remercie au nom du Publiaire. Qu'ils veuillent bien m'excuser si j'ai fait des erreurs d'interprétation.

Les scientifiques parlent du sixième sens qui permet aux sourciers de réagir aux anomalies du champ magnétique. J'ose dire qu'hélas je n'ai pas ce sixième sens car j'ai essayé sans résultat avec l'un deux. Vous pouvez aussi en faire l'expérience, je vous souhaite d'avoir le pouvoir... du sourcier.

Josette THEROND

### Savez-vous que

la Chambre de Commerce et d'Industrie de Montpellier a ouvert une antenne à Ganges, 8 rue Portail de Laroque et qu'elle vous propose son aide dans différents domaines :

- Aide et création d'entreprise
- Assistance aux entreprises en difficulté,
- Renseignements économiques,
- Librairie spécialisée,
- Formation (Gestion, Comptabilité, Informatique, Langues),
- Assistance technique, juridique, fiscale et sociale,

Tous les jours de 9 h à 17 h sauf les mardi et mercredi après-midi.

## V E T E R I N A I R E

### QUEL NOM POUR VOTRE CHIEN ?

Vous pouvez donner n'importe quel nom à votre chien, mais s'il est inscrit à la Société Centrale Canine, son nom doit commencer par une lettre définie en fonction de l'année de sa naissance.

Tous les ans on progresse d'une lettre dans l'alphabet (K, W, X, et Z ne comptent pas).

En 1992, cette lettre était le "H", en 1993 c'est le "I", en 1994 ce sera le "J" et ainsi de suite...

### L'ALIMENTATION DU CHAT

Le chat doit toujours avoir une écuelle d'eau fraîche à sa disposition. Ne soyez cependant pas surpris s'il boit peu, ses besoins en eau sont modestes.

Le chat mange 80 à 100 g. de nourriture par jour en aliments secs (croquettes) et environ le double en aliments humides. Si un chaton mange souvent, deux repas suffisent au chat adulte. N'oubliez pas que si le foie est excellent, son abus peut parfois entraîner certaines maladies osseuses importantes.

### QUEL TYPE DE MAITRE ?

Plus d'un ménage français sur deux entretient un animal domestique (52 % exactement) dont 10,5 millions de chiens présents chez plus 35 % des ménages, loin devant les chats (23 %, les oiseaux (9 %), les poissons (3 %) et les rongeurs (2,5 %).

Contrairement à l'idée trop souvent partagée, on constate que :

- 72 % des chiens ont des maîtres qui logent dans les maisons individuelles.

- Pour toute classe d'âge, les personnes seules ont moins de chiens que les ménages avec enfants.

- Les personnes âgées possèdent moins de chiens que la moyenne nationale.

De plus, dans les catégories socio-professionnelles suivantes, agriculteurs, chefs d'entreprise, artisans et commerçants, plus de 50 % d'entre eux possèdent un chien.

### FOURRIERE : Rappel des délais de garde

Les conditions de capture et de restitution, voire même d'adoption des chiens et des chats errants sur la voie publique par la fourrière sont régis par l'article 213 du Code Rural :

- Dans les départements atteints par la rage, tout animal non tatoué ou dépourvu de collier et de plaque d'identification, est euthanasié après capture.

- Dans les départements non touchés par la rage, les animaux capturés sont abattus après un délai de quatre jours, si personne ne vient les réclamer. Depuis le début de l'année, leur adoption peut être effective après une garde de 50 jours.

- En revanche, quel que soit le département, les animaux tatoués ou portant un collier, conduits en fourrière, sont gardés au minimum 8 jours. Les responsables de la fourrière ont alors mission de prévenir les propriétaires des animaux.



## LE DIABETE

Il y a en France environ 150 000 diabétiques insulino-dépendants, 1 000 000 diabétiques non insulino-dépendants connus et 500 000 à 1 000 000 qui s'ignorent.

Il existe plusieurs types de diabète relevant de plusieurs causes. Ainsi, on distingue les diabètes pancréatiques, endocriniens, iatrogènes. Le diabète de type I, le plus souvent juvénile est dû à une destruction des cellules du pancréas, cellules fabriquant normalement l'insuline ; les malades atteints doivent compenser chaque jour de leur vie ce manque d'insuline par un apport extérieur sous forme d'injections.

Le diabète de type II, diabète de la maturité, est dû à un épuisement progressif de la capacité du pancréas à produire de l'insuline ce, souvent, chez un sujet obèse ou sédentaire, d'où prévalence de ce diabète chez les populations urbaines et taux plus faible chez les populations rurales ayant maintenu une activité physique. Le diabète se traite d'abord par une réduction pondérale (régime basses calories) un développement de l'activité physique (pour brûler davantage de calories) et des sulfamides hypoglycémiantes, qui ne guérissent pas mais tendent à ramener les taux de sucre à des valeurs moyennes, habituelles.

On est diabétique lorsque la glycémie à jeun dépasse 1,40 gramme par litre ou 2 grammes après un repas ou une hyperglycémie provoquée orale, alors que le taux normal de sucre dans le sang est de 1 gramme.

Les diabétiques sont souvent surpris de constater que la glycémie à jeun est plus élevée que celle de 14 heures.

L'explication se fait par le cycle nyctéméral des hormones anti-insuline qui ont un maximum d'effet en fin de nuit.

Le diabète correspond à une intolérance aux hydrates de carbone qui sont mal assimilés.

Ces dernières années, les régimes conseillés différencient de plus en plus les sucres rapides, des sucres lents. Les sucres rapides sont proscrits : sucre usuel, confitures, glaces, gâteaux, boissons comme sirops ou jus de fruits, surtout s'ils sont pris en dehors des repas.

Les sucres lents proviennent de la digestion de féculents et sont de plus en plus autorisés : pâtes, pain, pomme de terre, légumes secs.

Les légumes verts sont recommandés à l'exception des petits pois dont la ration doit être surveillée.

Le diabétique obèse doit, de plus, comptabiliser les calories et réduire au maximum les corps gras.

Le diabète conjugué avec d'autres facteurs à risque comme le tabagisme, l'alcoolisme, l'hypertension, l'hyperlipidémie peut entraîner l'athérosclérose en particulier coronarienne, rétinopathie, néphropathie.

Le diabétique âgé doit surveiller régulièrement son état général, son poids, prévenir la déshydratation, faire des bilans réguliers de son état cardio-vasculaire, vérifier sa vue et avoir des soins podologiques suivis.

### Pour une meilleure information

St-Bauzille souffre du fait que son "centre administratif" (poste - mairie - écoles) se trouve situé en dehors du centre du village. Cependant à cette situation, pour peu rationnelle qu'elle soit, quelques remèdes pourraient être apportés.

A une époque où il est devenu naturel que l'information aille vers le citoyen, on ne peut que s'étonner de la quasi absence d'affichage sur le panneau de l'ancienne Mairie, pourtant centre de la vie du village !

Sauf pour les avis de décès, le coeur du village n'a que rarement connaissance des communiqués officiels qui sont affichés sur le Chemin Neuf.

Faire systématiquement un affichage dans la Grand'Rue de TOUTES les informations qui figurent sur le panneau du Chemin Neuf permettrait aux nombreuses personnes (St-Bauzillois ou touristes) qui passent quotidiennement dans cette rue commerçante, d'avoir le sentiment que St-Bauzille est un village qui vit, qui bouge, qui évolue et non pas un village qui dort ou se meurt ! Informer le citoyen le plus largement possible c'est aussi une manière de le faire participer à la vie de son village, de l'impliquer dans les décisions, de l'amener à se prononcer sur certaines orientations, de le responsabiliser et, qui sait on peut rêver, au bout du compte, de simple citoyen spectateur, le faire accéder au statut de citoyen acteur.

*Patrick DOL Oct. 92*

St-Bauzille, le 6 juillet 1992

Messieurs les Gérants  
Lo Publiaire St-Bauzelec

Messieurs,

Je tiens par cette lettre à vous faire part de mon amertume au sujet des commémorations des 11 novembre et 8 mai.

Petit-fils de mort pour la France, fils et ancien combattant moi-même, j'ai été très peiné à mon retour dans mon village de la totale indifférence des maîtres et élèves des écoles publiques lors de ces commémorations.

Je me rappelle encore les leçons de morale de mes instituteurs successifs et l'honneur qu'ils se faisaient de nous accompagner au monument aux morts, où enfants des écoles privées et publiques priaient dans un même élan avec les anciens combattants et la population.

L'enseignement étant pour moi une victoire du peuple. Je me pose donc la question : "Où est donc passé le civisme de nos enseignants qui ne pavoisent même plus ces jours-là : la façade de l'école publique des garçons du Courtou ?".

Je sais que de nos jours, les jours de repos sont sacro-saints, mais tout de même !

Dans l'attente, veuillez recevoir Messieurs, mes amicales salutations distinguées.

Signé : *REBOUL Frantz*

*53, Grand'Rue*

*Médaille militaire, Croix-Valeur*

*Médaille blessé*

P.S. : Dans ces temps où l'on nous parle de l'Europe, n'y aurait-il plus de drapeau tricolore ?

### **1er novembre : ouverture de la chasse... aux fumeurs**

En effet, le 1er novembre 1992, le tabac sera hors la loi dans "les lieux affectés à un usage collectif, accueillant du public ou qui constituent des lieux de travail", stipule un décret paru le 30 mai 1992 au journal officiel et signé par 17 ministres et secrétaires d'Etat.

Dans les restaurants, les entreprises, les transports en commun, les établissements d'enseignement, on ne pourra plus fumer que dans des espaces qui seront "expressément réservés". Des sanctions sont prévues : 300 F à 600 F pour ceux qui fument dans les locaux non autorisés, 1 200 F à 3 000 F pour les employeurs ou transporteurs qui ne

disposent pas d'endroits réservés, homologués, notamment les lieux d'accueil, de réception, de restauration collective, de réunion et de formation.

Comment ces directives seront-elles appliquées ici, compte tenu de l'aspect presque passionnel du problème chez certains ? Comment vont faire nos 3 cafés et nos 2 restaurants de St-Bauzille ? Mais aussi la mairie qui prête ou loue la salle polyvalente pour des manifestations publiques, essentiellement les lotos ? (notons au passage la couleur grise du plafond de cette salle, due à la fumée de milliers de cigarettes...).

On peut prévoir pas mal d'embrouilles et de prises de bec autour de l'application de ce décret qui vient à la suite de 18 mois de bagarre entre les partisans et les adversaires de la fumée en public, certains fumeurs eux-mêmes et surtout les producteurs et vendeurs de tabac d'un côté, certains non-fumeurs et des autorités médicales compétentes de l'autre. La loi EVIN sur le tabagisme et l'alcoolisme avait en effet été promulguée le 10 janvier 1991, avec des résultats très relatifs dans certains domaines comme la publicité pour le tabac et l'alcool, qui a pu reprendre comme avant, pourvu qu'on y fasse figurer quelques mots sur la nocivité du produit. (Sans parler des aspects financiers du problème : producteurs, publicité, fiscalité, etc...)

Faut-il rappeler les statistiques déjà publiées par la grande presse sur les pourcentages de fumeurs parmi les hommes, les femmes, les jeunes, la progression ou la régression parmi les uns ou les autres ? Est-il utile d'énumérer les rapports qui existent (ou qui sont avancés) entre l'abus du tabac et la santé des fumeurs eux-mêmes, mais aussi de leur entourage ?

Tout cela est maintenant bien connu du grand public. Inutile de le répéter ici. Reste qu'il y a un problème. Pourquoi fume-t-on ? Par simple plaisir ? Pour être bien dans sa peau ? Pour paraître viril si on est jeune ? Ou "libre" si on est femme ? Pour calmer telle ou telle angoisse ? Question que chacun a à résoudre (s'il le peut) pour soi-même, et là cela ne regarde que lui... Mais aussi pour les autres qui subissent le tabac sans le choisir. Ce problème ne se résoudra pas en dressant les non-fumeurs contre les fumeurs et vice-versa qui se prennent tour à tour pour les victimes. Il ne se résoudra pas non plus seulement par des mesures autoritaires d'interdiction. Par exemple, la "prohibition" aux Etats-Unis n'a jamais supprimé l'alcoolisme.

C'est dans le respect des uns et des autres qu'on trouvera la solution pour réaliser le bien commun sans agressivité et tout en sauvegardant la liberté (donc la responsabilité) de tous et de chacun.

Un exemple : Dans la salle de la Mairie de St-Bauzille, un avis a été affiché dès 1989 demandant aux fumeurs de ne pas entraver la liberté des non-fumeurs, sans qu'il y soit mentionné d'interdiction particulière. Au début, au cours des réunions il y a eu quelques réactions individuelles. Il n'y en a pratiquement plus et de

nouvelles habitudes ont été prises peu à peu sans heurt et personne ne se sent exclu.

L'idéal serait que le but visé par le décret draconien du 1er novembre soit atteint, dans l'immédiat par la voie de la compréhension mutuelle et, plus profondément, par la recherche des causes des abus (en l'occurrence du tabac) et de leur remède.

Mais ceci est une autre histoire.

*Jean SUZANNE*

## Compte rendu du Conseil Municipal du 7 août 1992

**Ecoles :** Des travaux sont à envisager. La commune de Montoulieu souhaite être associée à la réflexion et au financement des travaux. Proposition est faite de créer un S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) entre St-Bauzille - Montoulieu et Agonès.

Des travaux plus importants pourraient être envisagés et il serait aussi possible de regrouper toutes les classes dans le même bâtiment. Une visite sur place avec un architecte et les représentants des trois communes a permis de dégager l'idée d'une création d'une classe maternelle en rez-de-chaussée et de quatre classes pour le primaire à l'étage. Ce projet sera soumis, après création du syndicat, à chaque commune adhérente. Dans un premier temps le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la création du SIVU et le regroupement des écoles.

Propositions acceptées par 12 voix pour et 1 abstention.

**BERGES :** Il est présenté un projet établi par la D.D.A. pour l'éclairage et l'arrosage de l'esplanade. Ce projet s'élève à 358 986,76 Frs H.T. Une subvention peut-être demandée dans le cadre du P.D.Z.R.

Le Conseil Municipal approuve ce projet à l'unanimité et autorise le Maire à demander cette subvention.

**INTERCOMMUNALITE :** Dans le cadre de la loi du 8/2/1992, une discussion a été engagée en Mairie de Ganges avec tous les Maires du canton. A l'issue de cette

discussion il a été rédigé une lettre d'intention pour la création du "syndicat de communes du bassin de Ganges" avec intégration du SIVOM du Fesquet. La question est présentée sous deux formes sur demande des conseillers :

- création du syndicat avec intégration du SIVOM du Fesquet : 9 pour - 4 contre,

- création du syndicat sans intégration du SIVOM du Fesquet : 5 pour - 8 contre.

**PERSONNEL :** Intégration de Madame Nicole BAUDOUIN comme Agent d'entretien.

**CLINIQUE DE GANGES :** Accord à l'unanimité pour rédiger une lettre de soutien aux élus du personnel de la clinique pour obtenir la dérogation du prix de journée.

**CAMPING :** La saison ayant démarré difficilement, il est décidé de prolonger l'ouverture jusqu'au 30 septembre. Accord à l'unanimité.

**EGLISE :** Une étude pour l'installation du chauffage électrique dans l'église a été faite. Un devis s'élevant à 110 646 Frs T.T.C. a été présenté. Le Conseil à l'unanimité autorise le Maire à demander des subventions aux Conseil Général et Régional.

**LOTISSEMENT COMMUNAL :** Ce lotissement sera baptisé "Les Elfes". Une ligne E.D.F. à moyenne tension passe actuellement au-dessus de 3 lots. Ce problème serait réglé en plaçant cette ligne en souterrain. Après étude faite par E.D.F., les travaux s'élèveraient à 100 000 Frs dont 50 % à charge EDF et 50 % commune.

Le Conseil accepte à l'unanimité la réalisation de ces travaux.

**P.O.S. DE MONTOULIEU :** La commune a transmis son dossier du P.O.S. révisé pour avis : avis favorable du Conseil Municipal.

**FURIANI :** Demande de subvention pour l'aide aux victimes de Furiani : rejetée.

**MUSIQUE :** Lecture d'une lettre de Mme BATAILLE qui souhaite voir l'école de Musique de Ganges réouvrir. Le Conseil répond qu'il y a déjà une école de musique à St-Bauzille-de-Putois qui est en activité.

**CROIX ROUGE :** Demande de subvention de l'antenne locale. Refusée car les dons à cet organisme relèvent plutôt d'initiatives personnelles.

**P.A.E. :** Une étude a été faite pour l'aménagement de la zone de la Plantade. Cette réalisation coûterait 4 677 300 Frs T.T.C. Devant ce coût trop élevé pour la commune, le Conseil décide d'abandonner ce projet et propose le classement de cette zone en II NA b, dans laquelle les constructions seront autorisées mais les équipements à la charge des futurs constructeurs.

**P.O.S. :** Le P.O.S. approuvé en 1983 a été mis en révision en 1987. Présentation du projet révisé. 12 voix pour et 1 abstention.

**ATELIER MUNICIPAL :** A la suite de la pétition adressée à la mairie par des parents d'élèves, le Maire demande aux opposants de faire des propositions. Si rien n'est proposé, le projet sera maintenu comme prévu initialement.

1 9 8 9 / 1 9 9 2

3 années de gestion municipale et 3 années de projets et d'engagements concrets

1 9 9 2 / 1 9 9 5

3 années pour réaliser et parachever l'entreprise commune :

*par Francis CAMBON Maire de St-Bauzille-de-Putois.*

Mes chers concitoyens,

Nous avons la chance de vivre au sein d'une communauté à taille humaine.

Chez nous, le contact est une réalité, les gens se connaissent.

Cette proximité doit être un avantage, un "plus" pour le développement local.

Parler de vie locale est une tâche difficile. Car on garde plus facilement en mémoire les échecs que les réussites. On se focalise sur un point noir en sous-estimant les acquis ou les réalisations.

**1989/1992**

**3 ANNEES DE GESTION MUNICIPALE**

### **Les finances**

La rigueur sans sévérité, une gestion prudente et pragmatique permettent à notre mairie d'avoir une situation financière équilibrée et une trésorerie suffisante à son fonctionnement.

Liste des réalisations : 89/92

### **Hygiène**

- Fermeture du dépôt de ruines, route de la Grotte des Demoiselles,
- Fermeture de la décharge d'ordures ménagères du chemin du Mas de Banal, transformée en dépôt de ruines.

(A ce sujet, un effort est demandé aux usagers pour que ce lieu soit respecté et reste facilement accessible à tous.

- Achat du camion compacteur.
- Mise en place de containers dans le village.

Circulation

- Réfection du revêtement du Chemin Neuf.

- Mise en place de plots réfléchissants pour la sécurité.

- Rénovation de la signalisation verticale.

- Mise en place d'une signalétique.

- Sécurisation de la traversée du village ( Chemin Neuf)

(Réfection des trottoirs et pose de 2 passages surélevés, devant les écoles, la mairie et la poste).

### **Environnement - Cadre de vie**

- Aménagement de la place du Pré,
- Aménagement de la place de l'Eglise,

- Mise en place de bacs à fleurs dans le village,

- Réseau téléphonique en souterrain dans le village,

- Enrochement pour la protection des berges,

- Création d'un seuil sur l'Hérault,

- Aménagement d'une esplanade sur les berges,

- Mise en place du chauffage au presbytère,

- Projet d'installation du chauffage de l'Eglise,

- Rénovation du chauffage de la Mairie,

- Revêtement en béton bitumineux des cours d'écoles,

- Protection immédiate des pompes de la station,

- Amélioration de la station de pompage, (système, local, et pose d'une clôture),

- Peinture de la salle polyvalente,

- Amélioration du réseau d'éclairage public, avec une

extension de l'auberge au Campotel sur le Chemin Neuf,

- Travaux d'extension du réseau d'eau,

- Participation au concours départemental des jardins, balcons et maisons fleuries.

### **Economie**

- Acquisition des bâtiments de l'usine ROUVIERE,

- Déplacement du marché sur la place du Christ,

- Agrandissement des bâtiments de l'usine M.G.P.

### **Social**

- Elaboration de dossiers dans le cadre du R.M.I.,

- Création d'un jardin public pour les enfants,

- Création d'un préau à l'école publique,

- Affectation d'un local pour l'activité dessin des "contrats bleus",

- Fin des travaux des gîtes ruraux,

- Amélioration du local du BISCAN-PAS (club du 3ème âge),

- Embauche de 5 personnes dans le cadre des contrats emplois solidarité,

- Restaurant scolaire : participation de la Mairie dans le prix des repas servis aux enfants de St-Bauzille par le centre de pleine nature.

### **Tourisme - Loisirs**

- Illumination des rues du village et du clocher pour les fêtes de Noël,

- Création d'un syndicat d'initiative intercommunal qui est devenu office du tourisme,

- Aménagement de l'accès au local du syndicat d'initiatives,
- Travaux d'aménagement des sanitaires du camping municipal,
- Création d'un plan d'eau et plantation d'arbres sur l'esplanade,
- Travaux de rénovation du Campotel.

1992/1995

### RESTE TROIS ANNEES POUR PARACHEVER L'OUVRAGE

Dans ces 3 années, nous devons passer, à la vitesse supérieure, si nous ne souhaitons pas voir se développer un certain "mal vivre" dans notre commune.

Il est temps de définir une politique globale d'orientation et de lancer des opérations déterminantes pour améliorer le climat social de notre cité et favoriser son développement harmonieux.

MAIS, soyons prêts à modeler les choses à notre échelle et nous préserverons cette qualité de vie que nous aimons tous, qui nous tient à coeur.

### LES ECOLES

La municipalité consciente que l'ENSEIGNEMENT et l'EDUCATION sont un devoir et une vocation de responsabilité quotidienne, fait de "L'ECOLE", sa priorité.

La réhabilitation des écoles primaires par la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique avec MONTOLIEU et AGONÉS, comprendrait le regroupement des écoles.

Après l'établissement d'un programme pédagogique avec les utilisateurs un projet d'ensemble d'aménagement sera établi par un architecte.

### LA BIBLIOTHEQUE

La création d'une bibliothèque, c'est donner à l'ensemble de la population accès aux merveilles de la pensée humaine de tous les temps.

La lecture, c'est comme l'eau d'une source, une nourriture indispensable.

La municipalité met à votre disposition une bibliothèque qui sera située au centre du village, dans les locaux de l'ancienne mairie.

### LA MAISON DE LA JEUNESSE

Dans "la maison des jeunes", il y a maison, foyer, lieu de vie où il fait bon se retrouver, comme en famille.

Et puis, il a "jeunes" jeunes comme difficulté de vivre, jeunes comme espoir fou aussi, et comme dynamisme sans borne.

Il n'empêche que cette catégorie de population est tout aussi importante que les autres.

Le bâtiment des anciens "abattoirs" à l'écart du village, à proximité des berges de l'Hérault a rencontré un large écho auprès des jeunes et offre beaucoup de possibilités d'accueil pour de nombreuses activités culturelles et de loisirs.

Ce bâtiment sera mis à leur disposition dès la construction de l'atelier municipal.

### LES BERGES

Du haut de la grotte des Demoiselles, les touristes découvrent un panorama spectaculaire ainsi que le plan d'eau nouvellement réalisé, vaste miroir de 6 hectares.

Cet espace de qualité en bord de rivière comporte une zone de détente et de promenade de 2 hectares, avec la possibilité de jeux de boules, de jeux d'enfants, d'aires de pique-nique et de spectacle, ombragée dans un cadre rafraîchissant, original et multifonctionnel.

Le souhait de la municipalité est de pouvoir offrir à la population un aménagement attractif pour tous (baigneurs, pêcheurs, promeneurs) dynamisant ainsi l'économie locale.

Mais mon vœu le plus ardent : que ce lieu de détente, devienne le point de rencontre de tous les St-Bauzillois.

Il est évident que les travaux sur les berges devront s'étaler sur plusieurs années.

### ATELIER MUNICIPAL

Nous cherchons à concilier les nombreuses exigences des tâches variées de l'activité municipale et l'usage dira si nous avons réussi. Cependant, nous sommes attachés à faire de notre mieux après avoir longuement réfléchi aux impératifs de tous ordres qu'il s'agit de rendre compatibles.

D'ores et déjà la réalisation de l'atelier municipal dans la future zone d'activité économique permettra à chacun de constater que le choix a été guidé par la recherche de l'utile et de l'efficace.

Cet aménagement se doit de répondre avant tout aux impératifs de la gestion municipale et aux bonnes conditions de travail des employés.

### LE ROND POINT

La réalisation du rond point au pont de Sérody sera l'élément structurant, la véritable plaque tournante de la future communauté de communes et aura 4 fonctions :

- Casser la vitesse dans les 2 sens de circulation :

Montpellier - Ganges / Ganges - Montpellier,

- Marquer l'entrée de la cité,
- Amorcer la déviation sur GANGES,

- Donner l'accès à la nouvelle zone d'activité économique.

### LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE

La revivification de notre tissu local passe par la création d'une Z.A.E. dans le secteur de Frigoulet, côte sud de St-Bauzille, afin d'éviter la dispersion des entreprises, ce qui serait nuisible à l'environnement.

Le regroupement des entreprises est facteur de développement.

Dans le cadre de la charte intercommunale une étude de faisabilité établie par le Cabinet BOURDAIX démontre bien que notre commune, par la réalisation d'un rond point au pont de Sérody et la ligne directe sur MONTPELLIER, présente une plate-forme d'aménagement favorable pour accueillir les entreprises.

Une amorce de cette ZAE va se négocier par l'acquisition, par la commune d'un terrain de 6 000 m<sup>2</sup>.

De toute façon la commune est prête à appliquer la politique d'intervention qu'elle s'est fixée.

Accroître encore et toujours les relations avec les entreprises, devenir un interlocuteur réel du monde économique.

Prendre vite et bien toute mesure qui permettra l'implantation d'activités et d'emplois.

Développer un projet local qui mêle harmonieusement l'augmentation du potentiel économique avec toutes les infrastructures d'accompagnement.

C'est une orientation qui s'inscrit dans la durée, qui demande du souffle et de l'obstination. De la confiance aussi dont je sais bien que toute l'équipe municipale bénéficie.

Cette ZAE qui sera gérée par la communauté de communes du bassin de Ganges, constituera "un plus" pour le développement économique de cette micro-région.

## L'URBANISATION

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.), document très important, fixe dans le cadre des orientations des schémas directeurs de l'aménagement d'un territoire donné, les règles générales et les servitudes d'urbanisation des sols.

En particulier :

- délimitation des zones d'urbanisation,
- détermination des zones d'affectation des sols suivant les activités dominantes à y exercer,
- fixation dans chaque zone d'un coefficient d'occupation du sol,
- tracé des futures voies de circulation,
- délimitation des quartiers, rues, monuments, sites à protéger,
- fixation des emplacements réservés aux ouvrages et installations publics,
- définition des règles concernant le choix d'implantation des constructions.

L'étude de la révision du plan d'occupation des sols est terminée

; après l'analyse de ce document par le groupe de travail, celui-ci sera présenté à la population et soumis à enquête publique.

L'augmentation du périmètre de la zone constructible et la réalisation du lotissement communal "Les ELFES" vont permettre le développement de la construction de notre cité.

## LA STATION D'EPURATION L'ASSAINISSEMENT

La station d'épuration construite en 1967 obtient des rendements d'épuration organique de 65 % à 70 %.

Sur le plan bactériologique, son efficacité est nulle et le rejet de l'effluent traité se fait directement dans la rivière, lieu de baignade et d'activités nautiques.

A signaler que la structure de cette station est fatiguée et qu'elle nécessitera prochainement l'exécution de travaux de restauration.

En 1989 dans le cadre de la révision du P.O.S. et à la demande de la D.D.A.S.S. la commune a lancé une étude sur le schéma général d'assainissement de la commune.

La Direction Départementale de l'Équipement chargée de cette étude a proposé en 1990 plusieurs solutions.

Après examen de ces propositions et compte tenu du projet d'aménagement touristique sur les berges de l'Hérault à proximité de la station d'épuration existante, nous avons été à même en 1991 de formuler de nouvelles exigences concernant sa commande à savoir :

- réaliser en première urgence la protection de l'ordre sanitaire de l'Hérault,
- avoir un projet permettant à terme de supprimer la station existante,
- parmi les différentes solutions proposées par la D.D.E., la filière lagunage intégrale combinée avec de l'infiltration ou de l'évapotranspiration a été retenue par la commune.

La réalisation de ce projet se décompose en 2 phases :

1ère phase : traitement tertiaire qui nécessite la construction de 2 bassins.

2ème phase : lagunage intégral avec la construction d'un troisième bassin et suppression de la station existante.

Le total des subventions que touchera la commune pourra s'élever à 80 % du montant des travaux.

La réservation des terrains pour cette réalisation est prévue dans le P.O.S. et se situe entre l'Alzon et le chemin des Baoutes.

## LE SPORT

Composante essentielle de l'animation et de l'activité des jeunes, le sport est une priorité municipale.

Le sport est devenu aujourd'hui une part entière de la vie de tous les jours et on le considère comme un facteur d'équilibre.

Le sport commence à l'école ; tout petit, les enfants tapent dans un ballon.

D'ailleurs à l'initiative de la Mairie (contrats bleus) et de l'Etoile Sportive, une école de foot fonctionne le mercredi après-midi et une équipe d'enfants a été engagée.

Dans le championnat du district de l'Hérault, l'équipe des senior, grâce à la volonté des jeunes du village, a accédé en 1992 à la division supérieure.

Dernièrement, je vous disais qu'on ne pouvait concevoir une commune sans son équipe de foot.

On est souvent étonné d'apprendre le nombre de villes, grandes et petites, dont le nom est connu grâce à des équipes de sport collectif dont l'aventure a débuté le jour ou une équipe de foot s'est distinguée particulièrement.

A toutes les associations sportives, dirigeants, joueuses, joueurs, supporters et amis, j'adresse mes plus sincères félicitations et mes compliments les plus chaleureux.

## INVESTISSEMENT

Terrain de foot:

- Réfection de la pelouse,
- Aménagement d'une buvette.

Terrains de tennis:

- Revêtement des 2 courts à reprendre

Sur le plan d'eau :

- Création d'une base de canoës
- Aménagement d'un espace sur l'eau pour initier les jeunes à la natation.

Sur l'Esplanade:

- Préparation d'un parcours de santé.

## EN CONCLUSION

### LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE NOTRE MICRO-REGION

La première angoisse des français est le chômage qui est une maladie et on n'a pas trouvé de contrepartie efficace pour l'éliminer sinon l'atténuer.

L'emploi doit être une de nos priorités absolues pour la survie de notre région et le maintien des jeunes au pays.

### LE DEVELOPPEMENT COMMENCE PAR LES VOIES DE COMMUNICATION

Une infrastructure routière convenable, ligne directe St-Bauzille - Montpellier, la réalisation du rond point au pont de Sérody avec un accès direct vers la future Z.A.E. peut encourager les entreprises à venir s'installer dans notre région.

### PAR L'EDUCATION

Un super collège à GANGES, la réhabilitation des écoles de St-Bauzille renforcée par un enseignement de qualité peut attirer une population industrielle.

### PAR LA DETENTE

Nous sommes, vous le savez mieux que quiconque, dans une région dont les atouts économiques sont faibles mais dont le cadre de vie est exceptionnel. Il convient d'en faire un atout, sans pour autant défigurer notre site.

Le développement d'un tourisme vert accompagné d'activités diverses, avec des infrastructures d'accueil séduisantes permettra de lutter contre l'isolement et de retenir du personnel d'encadrement dans notre commune.

### PAR LA SANTE

Soutenir les actions menées par les dirigeants et employés de la clinique de Ganges, pour maintenir cette structure si bien équipée qui accueille tous les habitants du bassin de Ganges et le Vigan.

Pour les personnes âgées, le rêve difficile à réaliser serait l'implantation d'une maison de retraite dans tous les villages, rêve que la municipalité ne perd pas de vue.

### PAR AIDER

La commune réserve un budget très important à l'aide sociale, l'objectif c'est de promouvoir une véritable politique de développement social, aider les familles les plus défavorisées, les personnes seules en difficultés et de les réinsérer ainsi dans la vie de notre cité.

### PAR COHABITER

Le Président du Conseil Général, Gérard SAUMADE, a lancé ce message :

*Il est indispensable que l'on retrouve les VOIES du "VIVRE ENSEMBLE" et de la "CITOYENNETE".*

Je vous demande simplement de respecter les convictions philosophiques, religieuses ou politiques de chacune et de chacun, et surtout pas de haine entre nous.

AVEC TOUT MON DEVOUEMENT  
VOTRE MAIRE  
Francis CAMBON

## ETAT CIVIL relevé en Mairie le 7.10.92

NAISSANCES.	MARIAGES.	DECES.
MICHEL Maï-Linh Anaïs le 8.07.1992	LAMOUREUX Frédéric Jacques Albert et MALLIE Christine Florence le 29.08.1992	MILLET Vincent veuf de LLAVORI le 7 09 1992
	PUGINIER Jean-Jacques Pierre Christian et PAYROT Véronique Marie-Claude Arlette le 05 09 1992	DEFER Jean Eugène Louis ép. DURANTE le 24 09 1992
		ALCOVERO Albert Marcel Epx. PRIVAT le 5 10 1992

**PERMANENCE MEDICALE  
ET PHARMACEUTIQUE**

Dimanche et jour fériés  
4<sup>ème</sup> trimestre 1992

\*\*\*\*\*

Dimanche 25 Octobre	Dr LAVESQUE 67.73.66.73 Ph BOURREL 67.73.84.12
Dimanche 01 Novembre	Dr MORAGUES 67.81.31.34 Ph PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 08 Novembre	Dr DUPONT 67.73.87.95 Ph SCHOENIG 67.81.35.60
Mercredi 11 Novembre	Dr DUPONT 67.73.87.95 Ph BRUN 67.73.70.05
Dimanche 15 Novembre	Dr LAPORTE 67.73.85.52 Ph BRUN 67.73.70.05
Dimanche 22 Novembre	Dr MONNEY 67.81.32.84 Ph BANIOL 67.73.80.20
Dimanche 29 Novembre	Dr SEGALA 67.73.91.83 Ph BOURREL 67.73.84.12
Dimanche 06 Décembre	Dr MORAGUES 67.81.31.34 Ph PEQUIGNOT 67.73.84.15
Dimanche 13 Décembre	Dr LAVESQUE 67.73.66.73 Ph SCHOENIG 67.81.35.60
Dimanche 20 Décembre	Dr MONNEY 67.81.32.84 Ph BRUN 67.73.70.05
Vendredi 25 Décembre	Dr TEHIO 67.73.81.32 Ph BANIOL 67.73.80.20
Dimanche 27 Décembre	Dr TEHIO 67.73.81.32 Ph BANIOL 67.73.80.20
Vendredi 01 Janvier 1993	Dr DUPONT 67.73.87.95 Ph BOURREL 67.73.84.12
Dimanche 03 Janvier 1993	Dr DUPONT 67.73.87.95 Ph BOURREL 67.73.84.12

Le Médecin de garde le Dimanche assure le Service du Samedi  
12h au Lundi 9h .

La semaine qui suit, il assure les urgences de nuits en cas  
d'absence du Médecin traitant.

La Pharmacie de garde le Dimanche assure le Service du samedi  
19h au lundi 9h .

\*\*\*\*\*

**Et si on continuait !**

Marche ou balade sera voté lundi 19 OCTOBRE  
en allant au CAIZERGUES, de toute façon, tous  
les rendez-vous ou départs se feront à 14 h sur la  
place du Christ, sauf pour les grandes sorties qui  
seront signalées.

**PROGRAMME NOVEMBRE 1992**

Lundi 02.....DINOSAURES  
Lundi 09.....ROUET  
Lundi 16.....CAZALS - SEQUIER  
Lundi 23..... CHATEAU DE MONTFERRAND  
Lundi 30.....LA VIS

**COMMUNICATION**

Une nouvelle association est née à St-Bauzille.

Son nom : ASPIC

Son but : "La défense et l'amélioration de  
l'environnement et de la qualité de vie de la  
communauté St-Bauzilloise".

Toutes les personnes qui se sentent concernées  
par ces sujets seront les bienvenues. Plus il y aura  
de membres actifs plus l'association sera crédible  
auprès des pouvoirs publics et efficace dans ses  
actions.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

- Patrick DOL 9, rue de l'Agantic
- Rémi LEMAITRE Grand'Rue (ancienne poste)
- Aimé CARAYON Chemin Neuf (école)
- Jean-François DAMBIER 3, rue Neuve

**POTERIE**

Les cours de poterie ont repris à partir de  
Novembre.

Pour les adultes : le jeudi de 14h à 16h.

Pour les enfants : le samedi de 14h à 15h

Un cours spécial a lieu pour les enfants dans le  
cadre des CATE ( contrat d'aménagement du  
temps libre des enfants ) le mercredi et le  
vendredi de 16h à 17h

*Pour plus de renseignements  
s'adresser à Claire LARUELLE*

*Tél: 67.73.32.60*